

# AGGLOMÉRATION

## SASSENAGE

Dauphiné Libéré du 25 mai 2011

# Sassenage dans dix ans : un projet global

Le maire, Christian Coigné, a convié les Sassenageois pour débattre autour des perspectives d'avenir pour Sassenage d'ici dix ans. Le maire a présenté « un projet de vie, non figé, élaboré par l'équipe du groupe majoritaire de Sassenage », pendant plus d'une heure trente, avant de répondre aux interrogations des habitants.

Le maire a rappelé que la ville fait partie de la Communauté d'agglomération (la Métro), en passe de devenir une communauté urbaine (plus de 450 000 habitants), avec la possibilité de voir certaines compétences communales transférées à cet établissement public, notamment l'urbanisme. Le projet sassenageois devra donc s'intégrer dans ce vaste ensemble. Le maire a ainsi soutenu le projet de polarité nord-ouest, proposé à la Métro, qui intègre les villes de Sassenage, Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, autour du projet grenoblois de la presqu'île scientifique.

### « Lutter pour notre qualité de vie »

Il préfère en effet « s'inclure dans un projet global, plutôt que de travailler isolé, comme Astérix et son village gaulois, car on est toujours plus intelligent à plusieurs que tout seul ». L'idée est de créer des « connexions, des passerelles,

des ponts » entre Sassenage et le futur pôle de compétitivité économique et scientifique.

Cependant, cette intégration ne peut se faire à n'importe quelles conditions : « il est important que Sassenage se positionne dans le développement de la communauté grenobloise, de façon à rester maître de son destin. On doit arriver à lutter pour notre qualité de vie (beaucoup de verdure et peu de béton), et éviter la densification ». Pour le maire, il faut développer les atouts dont dispose Sassenage, qu'ils soient touristiques (avec Grenoble, c'est la seule ville de l'agglomération à disposer d'un office de tourisme), sportifs ou culturels, et s'en servir pour « ne pas subir ».

Des questions restent en suspens, et notamment le devenir des terres agricoles de la commune, un problème soulevé par une agricultrice sassenageoise. Ces zones sont pour le moment classées inconstructibles, mais le maire se refuse – à juste titre – à construire de grands ensembles pour les logements, dont les besoins sont importants... Une réunion est prévue prochainement sur ce sujet.

Une problématique complexe – intégrer un projet communautaire tout en gardant son identité –, des enjeux importants, « sur lesquels on doit travailler ensemble, on a besoin de vous », a conclu le maire.

□



Les Sassenageois étaient conviés dernièrement pour débattre des perspectives d'avenir pour la commune.

### « Les riverains ont de quoi s'inquiéter »

■ Interrogée sur le projet présenté par le maire, Chantal Duranton, présidente du groupe de l'opposition, a affirmé ne pas voir « se profiler l'avenir de la ville, au niveau de l'urbanisme, à part la piscine ». Elle a exprimé ses inquiétudes sur l'avenir des terrains maraîchers de la zone des clémencières, zone sur laquelle, il existe « le projet de faire venir Lély. C'est passé inaperçu, mais le maire a dit qu'il fallait rapprocher les industries. Je doute que ce soit un lapsus et les riverains ont de quoi s'inquiéter », a-t-elle lancé. Elle a émis ses doutes sur l'opportunité de construire la voie de contournement, qu'elle considère comme étant « une aberration ». Elle se demande même si « le seul but de cette voie n'est pas de faciliter la circulation des bennes Lély ». Concernant le projet « écocité », elle considère que « c'est une très bonne chose ». Elle regrette cependant « qu'aucune démarche de protection de l'environnement ou d'éco-quartier ne soit initiée sur la commune ».